

OFFRE D'EMPLOI

Professeur de guitare et d'atelier de pratique collective H/F

- Poste à temps partiel 5 hebdomadaires environ le mercredi
- Possibilité de travail le samedi matin selon le nombre d'inscrits.
- 30 semaines de cours hors vacances scolaires

Planning :

- Candidature à adresser avant le 20 août 2023 à : administration@jazzactionvalence.com + coordination@jazzactionvalence.com
- Entretiens à partir du 24 août 2023
- Réunion de rentrée : 31 août – 10h-12h
- Forum des associations : 2 septembre
- Rencontre professeurs//élèves : mercredi 6 septembre de 16h à 19h30
- Début des cours : semaine du 18 septembre

JAZZ ACTION VALENCE – JAV - est une association loi 1901, dont les missions sont l'enseignement de la musique auprès des amateurs, la formation professionnelle des artistes-musiciens, et plus largement la promotion des musiques actuelles sur le territoire.

Elle est composée d'une équipe d'une vingtaine d'enseignants et 5 salariés permanents, et 260 élèves environ.

Hébergée au sein de la Maison de la Musique et de la Danse de Valence par Valence-Romans Agglo au côté du Conservatoire à Rayonnement Départemental, JAV est subventionnée par les collectivités territoriales (agglomération, département et région), le ministère de la Culture et des organismes du secteur professionnel (SPEDIDAM, CNM).

Depuis sa création il y a 32 ans, JAV a acquis une place incontestable dans l'enseignement des musiques actuelles grâce au projet pédagogique associé à une politique complémentaire de diffusion, à la qualité des enseignements de l'équipe d'encadrement et à son inscription dans le paysage local et régional.

Activités principales :

- Enseigner la pratique de la guitare électrique et/ou acoustique, en cours individuel ou en binôme, pour divers public : enfant à partir de 7 ans, adolescents et adultes, dans tout style de musique actuelle ;
- Mener et développer l'atelier de pratique collective « pop/rock » public adolescents, en étant attentif au groupe et aux individualités.

Attendus du poste :

Public amateur :

- Mesurer les besoins, attentes et capacités des élèves ;
- Préparer et mener des séances d'apprentissage, proposer des répertoires adaptés et complémentaires en fonction des besoins, attentes et capacités ;

- Donner les moyens aux élèves de progresser et de s'approprier une pratique artistique à la fois agréable et exigeante ;
- Suivre l'évolution des élèves, évaluer en continu, adapter l'enseignement ;
- Développer la curiosité et l'engagement artistique de ses élèves.

Fonctionnement général :

- Respecter et faire respecter les plannings (horaires de cours, rattrapages...)
- Communiquer avec le responsable pédagogique pour les questions relevant de la pédagogie, le directeur et l'équipe administrative pour les questions relevant des comportements et absences ;
- Remplir la fiche de présence en temps réel ;
- Participer aux réunions de rentrée, réunions pédagogiques de mi-parcours et réunion de fin d'année, participer au forum des associations, aux journées portes ouvertes, aux concerts de ses élèves, participer aux rencontres « profs/élèves » avant la rentrée pour établir son planning.
- Communiquer à ses élèves les informations relatives aux activités de la structure (concerts, stages, etc.) et y porter soi-même une attention ;
- Faire respecter le règlement intérieur dans son cours ou son atelier.

Compétences :

Savoirs

- Technique instrumentale
- Large culture générale et musicale, ouverture musicale
- Connaissance et expérience des caractéristiques des publics : enfants, adolescents, adultes, débutants, expérimentés
- Théorie et pratique des langages artistiques
- Méthodes et techniques d'évaluation

Savoir-faire

- Transmettre ses connaissances par une pédagogie adaptée à l'apprenant
- Elaborer des outils pédagogiques variés (supports audio, partitions, tablatures...) en les adaptant aux différents niveaux, âges, profils
- Définir les objectifs de son enseignement et adapter les parcours en fonction du profil des élèves, de leur progression, en situation individuelle et en collectif
- Maîtriser, utiliser et transmettre le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des références culturelles
- Etre force de proposition et de motivation

Savoir-être

- ▶ Capacité d'adaptation et savoir faire évoluer son enseignement
- ▶ Capacité d'écoute et de réponse adaptée
- ▶ Aisance relationnelle
- ▶ Autonomie dans la conduite des activités
- ▶ Sens de la communication et du travail en équipe avec les autres enseignants, la coordination pédagogique, l'équipe administrative et le direction

Profil :

- ▶ Diplôme d'État ou expérience significative dans l'enseignement musical ;
- ▶ Aptitude et goût pour la préparation et la transmission pédagogique ;

- ▶ Intérêt certain pour les esthétiques actuelles et nouvelles

Perspective d'évolution et formation :

- ▶ Formation sur les pratiques collectives, augmentation du volume horaire, nouveaux ateliers collectifs, intégration dans le conseil pédagogique, formation des stagiaires de la formation professionnelle en cours individuel et workshop collectif

Remuneration et conditions:

- ▶ Groupe B coefficient 260 – grille spécifique profs/AT de la convention collective ECLAT idc 1518
- ▶ Participation aux frais de route possible selon distance
- ▶ En présentiel à la maison de la musique et de la danse, 32 avenue Georges Clemenceau, 26000 Valence
- ▶ Cours le mercredi – possibilité le samedi matin selon les demandes